



Fiche terminologique n°183

TERME ÉTUDIÉ : academic credentials

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **educational credentials; educational credential**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement collégial, enseignement universitaire; mesure et évaluation : reconnaissance des acquis

DÉFINITION : "Degrees, diplomas, certificates, references, testimonials, letters of recommendation and other statements (usually written) from which a person's general qualities or suitability for some specific situation might be estimated."

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : diplômes et attestations

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **certificat; compétence; dossier; dossier scolaire; lettres de créance; papiers; références; titres de référence; titres et diplômes**

DÉFINITION : Documents permettant de déterminer si une personne répond à des exigences précises sur les plans scolaire et professionnel.

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «dossier scolaire» qui est trop général et qui s'emploie plutôt aux paliers élémentaire et secondaire. Il écarte «certificat», «titres de référence» et «références» parce que chacun de ces termes ne désigne qu'un aspect de la notion à l'étude. Il en est de même pour le terme «titres et diplômes» qui exclut les attestations telles que les lettres de référence. Le Réseau ne retient pas davantage «papiers», terme familier et imprécis, ni «dossier» et «compétence», qui sont trop vagues. Quant au terme «lettres de créance», il relève du domaine de la diplomatie.

Le Réseau propose le terme «diplômes et attestations», dont le premier élément est suffisamment précis pour évoquer l'aspect scolaire et le second, assez large pour englober tous les documents témoignant des qualifications scolaires ou professionnelles.

DATE DE RÉDACTION : mars 1994